

## Le nouveau classement des emplois supérieurs DH

Niveau d'emplois	Groupe d'emplois	Composition
1	A	DG de l'AP-HP
	B	DG HCL
		DG AP-HM
C	<p><b>DG des CHR les plus importants</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1° Centre hospitalier régional de Lille ;</li> <li>• 2° Centre hospitalier régional de Toulouse ;</li> <li>• 3° Centre hospitalier régional de Bordeaux ;</li> <li>• 4° Centre hospitalier régional de Nantes ;</li> <li>• 5° Centre hospitalier régional de Montpellier ;</li> <li>• 6° Centre hospitalier régional de Clermont-Ferrand ;</li> <li>• 7° Centre hospitalier régional de Strasbourg ;</li> <li>• 8° Centre hospitalier régional de Nancy ;</li> <li>• 9° Centre hospitalier régional de Grenoble ;</li> <li>• 10° Centre hospitalier régional de Tours ;</li> <li>• 11° Centre hospitalier régional de La Réunion ;</li> <li>• 12° Centre hospitalier régional de Rouen ;</li> <li>• 13° Centre hospitalier régional de Rennes.</li> </ul>	
2	D	DG des autres CHR
	E	<p><b>Emplois fonctionnels</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Directeur d'un ou plusieurs EPS dont le budget, le cas échéant consolidé au niveau de la direction commune, est <b>égal ou supérieur à cinq cents millions d'euros</b></li> <li>• DGA de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris</li> <li>• Emploi le plus important, de DGA des Hospices civils de Lyon</li> <li>• Emplois de directeur d'un groupe hospitalo-universitaire de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris</li> </ul>
	F	<p><b>Emplois fonctionnels</b></p> <p>Directeur d'un ou plusieurs EPS dont le budget, le cas échéant consolidé au niveau de la direction commune, est <b>égal ou supérieur à trois cents millions d'euros</b></p>
	G	<p><b>Emplois fonctionnels</b></p> <p>Directeur d'un ou plusieurs EPS dont le budget, le cas échéant consolidé au niveau de la direction commune, est <b>égal ou supérieur à deux cents millions d'euros</b></p>
	H	<p><b>Emplois fonctionnels</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Autres emplois de DGA des Hospices civils de Lyon : <b>2</b></li> <li>• Autres emplois de DGA de l'Assistance publique-hôpitaux de Marseille : <b>2</b></li> <li>• Autres emplois de DGA de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris : <b>4</b></li> </ul>

Niveau d'emplois	Groupe d'emplois	Composition
3	I	<p><b>Emplois fonctionnels</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Directeur d'un ou plusieurs EPS dont le budget, le cas échéant consolidé au niveau de la direction commune, est <b>égal ou supérieur à soixante millions d'euros</b></li> <li>• Emplois les plus importants, d'adjoint au directeur d'un GHU de l'assistance publiques-hôpitaux de Paris : <b>6</b></li> <li>• Emplois de DGA de CHR dont l'emploi de DG est classé dans le groupe C : <b>2 emplois par CHR</b></li> <li>• Emplois de directeur des services centraux ou de groupe hospitalier des hospices civils de Lyon : <b>4</b></li> <li>• Emplois de directeur des services centraux ou de groupe hospitalier de l'Assistance publique-hôpitaux de Marseille : <b>3</b></li> <li>• Emplois de directeur des services centraux ou de groupe hospitalier de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris : <b>2</b></li> </ul>
	J	<p><b>Emplois fonctionnels</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Emplois de DGA de CHR dont l'emploi de directeur général est classé dans le groupe D : <b>2 emplois par CHR</b></li> <li>• Emplois d'adjoint au directeur d'un ou plusieurs EPS dont l'emploi est classé en groupe E : <b>2 emplois par établissement ou par direction commune</b></li> <li>• Emplois d'adjoint au directeur d'un ou plusieurs EPS dont l'emploi est classé en groupe F : <b>2 emplois par établissement ou par direction commune</b></li> <li>• Autres emplois d'adjoint au directeur de GHU de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris : <b>12</b></li> <li>• Emplois de sous-directeur des services centraux de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris : <b>4</b></li> <li>• Emplois d'administrateur de transition en vue d'exercer des fonctions d'administrateur provisoire, des missions visant à rétablir le bon fonctionnement d'un établissement des missions d'intérim : <b>10</b></li> </ul>